

Preuve du respect des conditions d'agrément (Premier agrément)

Pour les audits selon la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)

Veillez tenir compte des explications figurant à la dernière page.

Concerne : un premier agrément

Données de l'auditeur responsable

N° ASR: _____

Prénom / Nom: _____

Données de la société d'audit

N° ASR: _____

Société / Nom: _____

I. Heures d'audit

Veillez indiquer les heures d'audit, selon la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) fournies les années civiles correspondantes ([art. 11o al. 1 let. a et b OSRev](#)). Dans le tableau suivant, complétez l'année civile en cours [Y] ainsi que les années civiles précédentes [Y-1, Y-2, Y-3, Y-4, Y-5, Y-6].

Domaine de surveillance	Nombre d'heures d'audit						
	Année civile en cours [Y]	Y -1	Y -2	Y -3	Y -4	Y -5	Y -6
Année:	20 __	20 __	20 __	20 __	20 __	20 __	20 __
LAVS (art. 11o al. 1 let. a OSRev) Révisions principales							
LAVS (art. 11o al. 1 let. b OSRev) Révisions de clôture							

Toutes les heures d'audit énumérées ci-dessus doivent être justifiées par des éléments de preuves pertinents (par exemple, des extraits du système de saisie des temps).

II. Formation continue au cours des trois dernières années précédant le dépôt de la demande

Veillez indiquer le nombre d'heures de formation continue dans le domaine de surveillance correspondant selon [art. 11o al. 1 let. c](#) et [art. 11p OSRev](#) au cours des 36 derniers mois, jusqu'à la date de dépôt de la demande.

Domaine de surveillance	Nombre d'heures de formation continue dans les 36 derniers mois
LAVS (art. 11o al. 1 let. c et art. 11p OSRev)	

Toutes les heures de formation continue énumérées doivent être justifiées par des éléments de preuve pertinents (attestation de présence, programme du cours et documents du cours [par ex. Handouts, diapositives de présentation]).

Pour la société d'audit

Personne/s habilitée/s à signer selon inscription au registre du commerce (sauf l'auditeur responsable concerné)

Lieu / Date :

Signature 1 :

Prénom Nom

Lieu / Date :

Signature 2 :

Prénom Nom

Explications relatives au formulaire

Généralités

Il y a lieu de remplir et de signer en bonne et due forme un formulaire par employeur ou société d'audit.

Heures d'audit

Les heures d'audit ne sont créditées qu'à partir du début de la formation pour l'agrément de base ([art. 4 al. 4 LSR](#)). Pour être agréées, les requérants doivent avoir effectué au moins 250 heures d'audit dans le cadre de révisions principales et 200 heures dans le cadre de contrôle de clôture, au cours des six dernières années. 40 heures d'audit dans le cadre des révisions principales et 30 heures dans le cadre de contrôle de clôture doivent avoir été acquises au moins au cours des trois dernières années. Les heures d'audit effectuées dans le cadre de la révision interne (que la révision interne ait été externalisée ou non) ne sont pas prises en compte. Il en va de même pour les heures d'audit effectuées à l'étranger.

Formation continue

Il faut justifier de 12 heures de formation continue au total, conformément à l'art. [11o al. 1 let. c OSRev](#). Les heures de formation continue doivent avoir été suivies au cours des trois dernières années précédant le dépôt de la demande d'agrément. Les heures de formation continue doivent être justifiées par des attestations correspondantes.